

Liberte Politique

/

Églises attaquées, quelle réaction ?

Article rédigé par *Liberté politique*, le 27 janvier 2023

Une série d'attaques contre des églises catholiques a été déplorée au cours des dix derniers jours. Une actualité qui rappelle que nos églises sont les lieux de culte les plus touchés en France. Cette tendance s'inscrit dans le temps long ; face à ce phénomène, l'Église de France apparaît bien désarmée.

Paris est tragique

Trois édifices parisiens ont été pris pour cible dans la capitale depuis dix jours. Mercredi, le portail de l'église Saint Laurent dans le X^{ème} arrondissement a été incendié. Une semaine plus tôt, c'est la grande porte de l'église Saint-Martin-des-Champs toujours dans le même arrondissement qui était visée. Les 17 et 22 janvier, c'est l'église Notre-Dame-de-Fatima dans le XIX^{ème} arrondissement qui était prise à partie.

L'arrestation d'un suspect âgé de 47 ans, SDF de nationalité ukrainienne, laisse perplexe et apparaît comme peu représentative des attaques dont sont l'objet les églises en France.

Les catholiques sont les plus visés

La religion catholique est de loin la plus visée en France. En 2021, 857 actes anti-chrétiens étaient recensés par le ministère de l'Intérieur sur les 1659 actes antireligieux.

Des actes qui sont probablement bien plus nombreux, à considérer le recensement [opéré par l'observatoire de la Christianophobie](#).

Cette domination dans les chiffres est à relativiser : l'Église catholique est en effet la religion historique du pays qui dispose de plus d'édifices que les deux autres confessions monothéistes, l'islam et le judaïsme. Les attaques antichrétiennes sont également diverses, certaines relevant de profanations dans l'église et ayant une visée clairement profanatoire quand d'autres pourraient être envisagées comme relevant plus d'un acte antichrétien de nature identitaire ou même politique.

Les auteurs aussi ont des profils multiples : rarement des croyants, parfois des marginaux et de plus en plus souvent des membres d'extrême gauche. La mouvance antifasciste et anarchiste a une détestation particulière du catholicisme et l'exprime publiquement. Du côté de l'extrême gauche électorale persiste également un discours anticlérical qui entretient un certain sentiment d'impunité.

Comment agir ?

Face à ce phénomène, il convient d'agir. Les israélites ont créé il y a plus de 40 ans un « service de Protection de la communauté juive », une émanation du CRIF. Les évêques de France ou des associations

catholiques pourraient s'inspirer d'une telle initiative en envisageant par exemple la création d'une plateforme recensant les actes antichrétiens ou encore la mise en place de services de protection pour des événements comme des pèlerinages ou des processions.

Outre ce type d'initiatives qui nous rappellent la mise en minorité du catholicisme comme religion en France, des actes simples peuvent participer d'une sécurisation des édifices religieux : la fréquentation des églises pour la messe, la prière comme pour des visites culturelles mais aussi l'implication dans des associations visant à préserver nos églises, chapelles et autres calvaires. Créée récemment, l'association [SOS Calvaires](#) a entrepris une démarche de réhabilitation du patrimoine.

Face à l'inaction des politiques et les difficultés de l'Église de France, la multiplication des initiatives privées peut être l'une des solutions pour faire face aux actes antichrétiens.

27/01/2023 01:00